Rhône : Pour Hafihd, la nuit du nouvel an avait tourné au cauchemar

02/01/2011 à 10h23

25 ans après la sauvage agression à Villeurbanne d'un couple de boulangers (la femme avait été assassinée) pour laquelle il avait été acquitté, l'homme à la dérive vient d'être condamné pour vol. Une histoire sans fin.

Hafih Hakkar, 50 ans, a eu beau supplier et jurer « *qu'on ne le reverra plus jamais* », rien n'y a fait. trop de promesses non tenues, d'espoirs déçus. La chambre des comparutions immédiates l'a condamné à deux ans de prison avec maintien en détention. Une rature de plus sur un casier qui comporte 16 mentions dont… un acquittement.

En effet, le 2 février 1989, à l'issue d'un lourd procès d'assises, il est condamné pour le meurtre à 20 ans de réclusion. Hakkar, qui n'a cessé de clamer son innocence malgré la reconnaissance formelle de la bonne, écope de 12 années pour tentative de vol avec arme. Fait rarissime le dossier est cassé et revient en juin 1990 devant les assises du Rhône où l'enfant de Décines est purement et simplement acquitté. Mais il traîne derrière lui près de cinq années de détention provisoire.

Il a vécu cela comme un réel traumatisme, explique M e Chaurand, il n'a depuis pu refaire surface. »

Et de multiplier des vols qui ne rapportent que des ennuis judiciaires. Le psychiatre qui l'a examiné dans ce énième dossier y décèle même « *une inscription dans une rechute pathologique de type masochiste et autopunitive* ». Sans doute une manière inappropriée pour ce désormais quinquagénaire qui, entre deux séjours en taule, vit ses vieux parents à Vaulx-en-Velin d'exorciser ses vieux cauchemars. Me Chaurand, qui a

longuement parlé avec ce « *vieux* » délinquant dérisoire, malheureux mais conscient du vide qu'est devenue sa vie.

Le Progrès

(Merci à kaos)